

## Le cri d'alarme des associations pour le bilinguisme

Les associations de promotion du bilinguisme redoutent un effondrement du système d'enseignement de l'allemand en Alsace et en Moselle. Elles demandent à la Collectivité européenne d'Alsace un effort supplémentaire pour valoriser la langue régionale dans notre région.

Julien Steinhauser – DNA - 19 mai 2024

<https://c.dna.fr/societe/2024/05/19/le-cri-d-alar-me-des-associations-pour-le-bilinguisme>



*Un panneau indique la direction d'une école bilingue ABCM Zweisprachigkeit à Haguenau. Photo archives Jean-Marc Loos*

Regroupant 24 associations, la fédération Alsace bilingue (FAB) a tenu jeudi son assemblée générale au centre culturel alsacien à Strasbourg. À cette occasion, la FAB a lancé « un cri d'alarme ». « L'enseignement de la langue régionale (allemand standard et dialectes alsaciens) est en danger », affirme cette fédération, qui déplore plusieurs faits : « Aucune ouverture de site bilingue dans l'enseignement primaire depuis trois ans, report du début de l'enseignement bilingue en moyenne section de maternelle et non plus dès la petite section, fermetures de classes bilingues, réduction des heures d'enseignement en allemand des disciplines non linguistique en collège et lycée, non-remplacement des enseignants absents... »

« On perçoit un raidissement d'ordre politique de la part du rectorat, une réticence philosophique au bilinguisme », estime même Pierre Klein, le président de la FAB, qui qualifie l'argument du manque d'enseignants d'« alibi ». La FAB plaide pour « la mise en place d'une structure spécialisée de formation des professeurs qui passerait par exemple par un Erasmus pour enseignants ou des stages dans les Goethe Institut ».

### **« Délivrer une image positive »**

Mais surtout, la FAB demande aux élus, et notamment à la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) d'actionner le levier politique. Sur un plan « philosophique », tout d'abord. « Il faut délivrer une image positive de l'alsacien et par conséquent l'utiliser dans l'espace public, lui apporter une existence sociale, lui donner une visibilité dans les médias audiovisuels par exemple », argumente la FAB.

Sur un plan juridique, ensuite. « La CEA doit pleinement assurer les compétences qui lui ont été attribuées par la loi du 2 août 2019, notamment en créant le comité stratégique de l'enseignement de la langue allemande en Alsace, prévu par cette loi, proposant des enseignements de langue et de culture régionales qui peuvent être assurés par des intervenants bilingues recrutés par elle, et en encourageant l'enseignement associatif initié par le réseau des écoles ABCM Zweisprachigkeit, notamment dans la perspective de la mise en place de collèges immersifs.

### **Des actions symboliques le 1er juin**

La CEA doit aussi, selon la fédération, user de son autorité pour en appeler à la responsabilité des maires qui refusent d'ouvrir des classes de maternelles bilingues ou qui suscitent des difficultés pour le réseau ABCM. Elle doit « diffuser un message clair sur la nécessaire complémentarité des actions de promotion du dialecte et de l'allemand standard », indique la FAB, qui se joint à l'appel à la mobilisation lancé pour le 1er juin par le collectif de défense des langues régionales de France "Pour que vivent nos langues".

Ce collectif, qui regroupe des associations bretonnes, basques, corses, alsaciennes, occitanes, ultra-marines, etc., appelle ce samedi-là à une journée de mobilisation et de manifestations. En Alsace et en Moselle, la FAB exclut une manifestation de rue « car le délai est trop court pour l'organiser », mais réfléchit à des actions symboliques qui pourraient par exemple prendre la forme de mini-rassemblements devant des écoles ou des mairies.